

Ségou: Forum Économique s'est ouvert sous la présidence de Dr Choguel K Maiga

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 31 MARS 2023

1318

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Projet nouvelle Constitution

Le CSP-PSD dénonce la non-prise en compte des dispositions de l'Accord



Élections communales, cherté de la vie, EDM : Le CADRE tient les autorités pour responsables !



Lutte contre le terrorisme : Les Polices de la CE-DEAO harmonisent leurs points de vue à Niamey



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Mars
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

97

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

03

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

734 846 Vaccinations incomplètes

3 493 203 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 112

Guéris

32 282

Décès

743

dont 09 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.23



/ Une /



Projet nouvelle Constitution : Le CSP-PSD dénonce la non-prise en compte des dispositions de l'Accord

P.5

/ Brèves /



Ministère des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur : Une série de grèves de 576 heures à partir du 26 avril en vue
 MDAC : Rencontre régulière entre la Minusma et le département11
 OpenAI Mali : Le tiroir-caisse de petits malins
 DSSA : Remise d'une importante quantité de vivres aux veuves de militaires et paramilitaires

P.11

P.11

P.12

P.12

/ Actualité /



Ségou : Forum Économique s'est ouvert sous la présidence de Dr Choguel K Maïga
 Cinquantenaire du CILSS : Les acteurs font le point !
 20e assemblée de l'ARTAO : Des avancées et des défis intensifiés
 Indice mondial du terrorisme (GTI) sur l'impact des terroristes : Le sahel, la région la plus touchée

P.15

P.16

P.17

P.18

/ Politique /



Élections communales, cherté de la vie, EDM : Le CADRE tient les autorités pour responsables !
 Référendum pour l'adoption de la nouvelle constitution : Choguel appelle à un vote massif

P.21

P.23

/ Culture & société /



Sachet plastique non biodégradable : Un produit interdit, mais très utilisé !

P.24

/ International /



Lutte contre le terrorisme : Les Polices de la CEDEAO harmonisent leurs points de vue à Niamey
 Diplomatie : La Russie prend le dessus sur l'Occident dans ses relations avec l'Afrique et l'Asie

P.25

P.26

/ Sport /



Basketball CM féminine U-19 Espagne 2023 : Le Mali dans le groupe des championnes du monde en titre.

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Projet nouvelle Constitution **Le** **CSP-PSD dénonce la non-prise en** **compte des dispositions de l'Accord**

Dans une déclaration, le Cadre Stratégique Permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP- PSD), regroupant la CMA, la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger, et une partie des mouvements de l'inclusivité, déclare solennellement ne pas se reconnaître dans le nouveau projet finalisé de la nouvelle Constitution en son état.

Dans ce communiqué, les Mouvements Signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mall issu du Processus d'Alger, en l'occurrence la CMA et la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger et une partie des mouvements de l'inclusivité, tous regroupés au sein du CSP-PSD, annonce avoir pris acte de la validation du projet de la nouvelle

Constitution par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goita.

« **Le CSP- PSD rappelle que lors de la dernière Réunion de Niveau Décisionnel (RND), tenue du 1er au 5 Août 2022 à Bamako, le Gouvernement à travers les Relevés de Conclusions signés, avait également pris l'engagement de veiller à**

la prise en charge intégrale de l'Accord dans la nouvelle constitution, ceci conformément à l'Article 3- Chapitre 1- Titre I dudit l'Accord », indique le communiqué.

Cependant, Le CSP-PSD constate avec regret que ledit projet n'enregistre aucune évolution particulière à la constitution du 25 février



1992, en matière de dispositions indispensables à une concrétisation des mesures législatives et réglementaires, des engagements politiques et institutionnels pris à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali Issu du Processus d'Alger, poursuit ledit communiqué.

« **Les Mouvements signataires à travers le CSP- PSD, déplorent cet état de fait et déclarent solennellement ne pas se reconnaître dans ce projet de la nouvelle constitution en son état** », peut-on lire dans ce communiqué.

« **Le CSP-PSD, tout en espérant qu'il existe encore une opportunité de créer**

les conditions d'un consensus sur le texte avant sa soumission au référendum, informe l'opinion nationale et Internationale du niveau élevé de fragilité du processus de Paix et des conséquences d'un forcing constitutionnel en violation des engagements pris à travers l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger ».

Toutefois, les Mouvements signataires de l'accord pour la paix, membres du CSP-PSD disent réitérer leur confiance à la médiation internationale et encouragent sa démarche en vue de sauver le processus de paix.

Rappelons que le projet de constitution a été

remis au président de la transition. Celui-ci à son tour l'a remis les autorités et les notabilités pour sa vulgarisation en cours. Certains partis politiques et organisation de la société civile avaient demandé aux autorités de la transition de sursoir à cette aventure jugée très risquée surtout que le délai de la transition semble imparti pour opérer ces réformes. L'Appel du 20 février pour sauver le Mali avait demandé aux autorités de consacrer le reste du temps pour l'organisation de l'élection présidentielle pour favoriser le retour à l'ordre constitutionnel.

■ Binadjan Doumbia

malikile.com
Le quotidien d'information et de communication

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

Malikilé
 74
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Cheick Soufi Bilal Diallo

Un soufi doit être comme la terre ; même si les impuretés sont jetées sur lui, il doit fleurir avec un écrin de verdure. Bon ramadan à tous



■ Sekou Samassa

Tant que l'armée de l'air n'entre pas en action les résultats escomptés en matière de lutte ne seront pas atteints.



■ Malikunafoni Øfficiel se sent optimiste.

Le #maestro de la #musique ivoirienne, j'allais dire africaine. Même l'aveugle d'esprit ne peut s'empêcher de voir son étoile brille très haut au milieu des constellations musicales mondiales.



#Asalfo est sans conteste une valeur sûre de la musique ivoirienne et africaine. Grand chapeau pour ce grand artiste, qui est aussi un grand #humaniste. Il fait beaucoup pour ses frères artistes ivoiriens et africains dans l'ombre. Que Dieu te paie pour ton effort en faveur de la #culture #africaine.



■ Sekou Konare

Nouvelles cartes biométriques, une autre saignée du trésor public pour rien ,



■ Financial Afrik



Depuis le 27 mars 2023, les banques commerciales opérant en Somalie sont autorisées à utiliser le numéro IBAN (International Bank Account Number , en français numéro international de compte bancaire) pour effectuer des paiements nationaux et internationaux. En effet, la Banque centrale du pays (CBS)



La mue est effective. Bolloré Africa Logistics devient Africa Global Logistics. La nouvelle marque a été dévoilée ce 30 mars à Paris en marge d'une conférence de presse. L'entreprise opérera désormais sous le nom : AGL, pour Africa Global Logistics.

AGL a pour ambition, au sein du Groupe MSC, de continuer à contribuer à la transformation durable de l'Afrique et des marchés émergents.



■ MALI TV

Des révélations à Ségou par le pm Les fama c'est du haut niveau. On peut préparer nos hamacs le repos est bien mérité



■ Afri4 Media

Me Clédor Ciré Ly: « Le juge a perdu son latin. Le tribunal a perdu son Droit »





■ Moussa Mara Yelema



J'ai parrainé le lancement de l'Association des Enseignants Maliens pour une Education de Qualité AEMEQ, une structure mise en place par de jeunes professeurs pour soutenir la qualité de l'enseignement au Mali.

Lors de la cérémonie, les meilleurs élèves de certains lycées ont été primés. Un panel de discussions a ensuite abordé les pistes pour améliorer la qualité du système éducatif de notre pays.

L'excellence que nous recherchons pour l'école malienne nécessite l'implication de chacun d'entre nous.



■ Primature du Mali



PRIMATURE

L' Ambassadeur des États- Unis Mme Rachna KORHONEN reçu en audience

Quelques jours seulement après la présentation de ses lettres de créances au Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, l'ambassadeur des Etats-Unis au Mali a tenu à rendre une visite de Courtoisie au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga ce Mercredi 29 Mars 2023.

Une visite qui a vite pris l'allure d'une séance de travail au regard des centres d'intérêt abordés par les deux personnalités.

Le diplomate suit le processus de reformes en cours dans notre pays.

Il entend renforcer les relations qui existent entre nos deux pays de manière mutuellement avantageuse.

Diplomate de carrière même si elle vient occuper ici son premier poste de Chef de Mission diplomatique sur le Continent, Mme KORHONEN est très enthousiaste à servir au Mali. Ses entretiens avec le Président de la Transition et le Premier ministre lui permettront d'appréhender les priorités et les enjeux du processus de réfondation en cours pour la stabilisation du Mali et l'instauration d'une véritable démocratie dans le pays.



■ Lassy Cfa



Ahoufe le célèbre tiktokeur ghanéen vient de nous quitter en ce jeudi 30 Mars 2023.

Repose en paix ma star .



■ Renouveau FM/TV



#Education supérieure : Des #mesures prises pour #sécuriser l'#espace universitaire



■ Ousmane Sonko



Maître Ousseynou Fall, l'un de mes principaux avocats, vient de m'informer de sa suspension par le bureau de l'ordre des avocats du Sénégal, sur plainte du juge en charge du dossier, Pape Mohamed Diop, suite à des échanges lors de l'audience du 16 mars dernier. Cette décision, qui n'a pour objectif que d'affaiblir ma défense à moins de 24 heures du procès, atteste du parti pris flagrant du bâtonnier et de l'Ordre pour la partie civile. Un bâtonnier et un Ordre qui sont restés insensibles aux multiples agressions physiques dont ont été victimes leurs collègues, gazés et brutalisés par les forces de l'ordre sous les projecteurs des caméras du monde entier. Le comble avec Macky, en fin de second et dernier mandat, c'est d'avoir quasiment réussi à asservir tous les secteurs, au grand dam de la démocratie et de la justice. #freesenegal



■ Matteo Maillard



Notre enquête sur les enfants tués dans un camp militaire au #BurkinaFaso a fait réagir. Suite au communiqué du gouvernement et à certains articles de presse, il est important d'apporter quelques éclaircissements sur les faits soulevés par notre investigation. Dans son long communiqué, le gouvernement burkinabè ne dément aucun fait, ne contredit aucun des éléments de preuves que nous exposons. Il ne sert que des attaques ad personam visant à nous discréditer plutôt que de parler des faits, détaillés dans le fil ci-dessous.



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampile@gmail.com
Site : www.malikile.com



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Ministère des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur : Une série de grèves de 576 heures à partir du 26 avril en vue



La Coalition des Organisations Syndicales du Secteur des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEIEA) a déposé, le lundi 27 mars 2023, un préavis de grève de 576 heures, allant du 26 avril au 09 juin 2023, sur la table du gouvernement. Les membres de ladite coalition dénoncent le non-respect de plusieurs protocoles d'entente avec le gouvernement en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Dans un communiqué rendu public hier, mardi 28 mars 2023, la Coalition des Organisations Syndicales du Secteur des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEIEA) décide d'observer une série grève de 576 heures, du 26 avril au 09 juin 2023. Les revendications se rapportent, entre autres, à la majoration des indemnités annuelle et mensuelle d'équipement accordées aux personnels des ministères en charge des Affaires étrangères et des Maliens établis à l'extérieur, conformément aux montants convenus entre le SYLTAE et le ministère chargé des Affaires étrangères ; la relecture du décret du 08 février 1996 fixant les avantages accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les missions diplomatiques et consulaires, conformément au procès-verbal de conciliation du 07 décembre 2018 ; la relecture de la Loi N°05-039/AN-RM du 22 juillet 2005 fixant des indices de traitement des personnels occupant certains emplois dans les missions diplomatiques et postes consulaires, conformément au protocole d'entente du 21 octobre 2019; la mise en œuvre des points d'accord du procès-verbal de non conciliation en date du 21 février 2023 et l'effectivité du mouvement diplomatique, conformément au calendrier arrêté par la commission des affectations.

La Coalition des Organisations Syndicales du Secteur des Affaires Étran-

MDAC : Rencontre régulière entre la Minusma et le département



Les locaux du ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC) ont servi de cadre de la rencontre ponctuelle entre le diplomate onusien et le ministre en charge de la Défense. Ce jeudi 30 mars 2023, le Colonel Sadio Camara premier responsable du département de la Défense a reçu en audience le Représentant Spécial de la MINUSMA, El-Ghassim Wane.

Ladite rencontre avait pour objectif de faire le point des différentes opérations menées par la MINUSMA sur le territoire malien. C'est aussi un lieu d'échange sur les actions d'état accomplies sur le terrain dans le cadre de la lutte contre le terrorisme afin d'apporter au besoin des améliorations pour non seulement le bien-être de la population, mais également pour le retour des services de l'Etat sur l'ensemble du territoire. M. El-Ghassim Wane a exprimé « sa satisfaction totale face à la disponibilité du ministère de la Défense et des Anciens Combattants. Il a tenu à le remercier pour son ouverture d'esprit qui permet d'aider et de faciliter le travail de son organe au Mali. Le diplomate onusien s'est dit toujours disponible à œuvrer aux côtés du Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ».

Ces rencontres régulières permettent au ministre de la Défense et des Anciens Combattants d'avoir des échanges avec le partenaire de la MINUSMA sur des problèmes de coordination opérationnelle, afin de renforcer l'efficacité des actions menées sur le terrain pour la paix et la stabilité dans notre pays.

Bouba/Malijet.com avec DIRPA

gères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEIEA) dénonce la non-application du protocole d'entente du 21 octobre 2019 entre le ministre chargé des Affaires étrangères et le SYLTAE, relatif à la relecture des décrets portant octroi d'indemnités d'équipement aux agents des deux départements. La coalition regrette aussi l'enlisement du dialogue autour du Cahier de doléances soumis au Ministre chargé des Affaires étrangères, le 03 décembre 2021, et au Ministre chargé du Dialogue social, le 18 février 2022.

K. Diakité / Source : Lerepublicainmali

OpenAI Mali : Le tiroir-caisse de petits malins



L'affaire OpenAI Mali est sans aucun doute la plus grande affaire d'escroquerie financière de l'histoire du Mali, par son ampleur, des milliards de nos francs, sa durée, au moins plusieurs mois. Cette histoire a touché des clients aux quatre coins du pays, dans les milieux sociaux les plus divers. En comparaison, la grande affaire d'escroquerie de l'histoire – la tontine de Ba Diallo – était non seulement moins importante, mais elle était aussi bien plus locale. L'affaire OpenAI Mali apparaît comme l'emblème criminel de la digitalisation. A partir des témoignages de ses victimes, la question que tout le monde se pose : comment cette société a réussi à tromper autant de monde et à éviter tous les contrôles?

Entre gravité des faits et fascination, il serait bien utile de relater un jour dans les gazettes le parcours d'une bande d'escrocs sans envergure, auteurs d'une gigantesque arnaque. Stupéfiant. OpenAI Mali est vite devenu le tiroir-caisse de quelques petits malins qui ont salivé plus d'un en proposant une promotion exceptionnelle le 17 mars dernier variant de 10 à 50% sur les dépôts d'argent. La course éfrénée au dépôt a pris fin avec la nouvelle faisant état de la fermeture des locaux et de la disparition du premier responsable. En clair, le mécanisme n'est plus ni moins que la pyramide de Ponzi, un montage financier frauduleux qui fait miroiter des taux de rendement très élevés à des investisseurs, pour un risque pris extrêmement faible. L'offre est alléchante, et consiste à générer des revenus pour les anciens investisseurs grâce aux apports financiers des nouveaux arrivants. Cette escroquerie doit son nom à son inventeur, Charles Ponzi, employé du bureau de poste de Boston, qui mit en place la toute première arnaque de ce type en 1919. Depuis ce jour, le système pyramidal de Ponzi a été repris à plusieurs reprises, notamment par l'ancien président du Nasdaq, Bernard Madoff, arrêté en 2008 pour avoir instauré une pyramide de Ponzi de 65 milliards de dollars. La pyramide de Ponzi repose sur un système d'investissement totalement faux et utopique. Le concept ? Attirer des investisseurs et leur promettre des taux d'intérêt particulièrement attractifs par rapport au risque pris et à leur mise de départ. Par exemple, le client A débourse 50.000 F CFA. L'entreprise s'engage à lui reverser le double deux mois plus tard. Entre-temps, la société démarcha de nouveaux clients en leur faisant la même promesse. Les clients B investirent à leur tour. Leur argent sert à reverser les 100.000 F CFA promis au client A... et ainsi de suite ! Le système pyramidal de Ponzi est viable tant que des clients affluent et qu'ils se laissent tenter par ces promesses financières très alléchantes. Cette organisation peut alors subir une croissance exponentielle, jusqu'à ce que la chaîne se brise et que les nouveaux investisseurs soient lésés...

Source : L'Informateur

DSSA : Remise d'une importante quantité de vivres aux veuves de militaires et paramilitaires



La direction nationale du développement social (DNDS) et l'association des enfants des militaires vivant au Canada ont remis une importante quantité de denrées alimentaires aux veuves des militaires et paramilitaires, tombés sur les théâtres des opérations.

Ce geste témoigne l'attachement du peuple malien aux familles des Forces Armées et de Sécurité et aux braves épouses des militaires tombés sur les champs d'honneur.

La cérémonie de remise de ce don qui s'est déroulée le jeudi 30 mars 2023, dans l'enceinte de la Direction du Service Social des Armées, a été présidée par le directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima Samaké.

Elle a enregistré la présence de la représentante de l'Association des Enfants des militaires vivant au Canada, Mme Koné Mah Fané et de plusieurs personnalités civiles et militaires.

La donation est composée, entre autres, d'une centaine de sacs de riz, de mil, de sucre, de lait en poudre, de pâtes alimentaires, de bidons d'huile, de paquets de Lipton et de paquets de dattes.

Dans son intervention, le directeur du Service Social des Armées, a exprimé toute sa gratitude aux donateurs pour ce précieux geste de solidarité à l'encontre des veuves des FDS.

Selon lui, ce don servira à amoindrir les difficultés quotidiennes de plusieurs ménages surtout en ce mois béni du Ramadan. Cette action de bienfaisance constitue une assistance aux familles de nos braves compagnons d'armes qui ont perdu la vie pour l'instauration de la stabilité et de la paix dans notre pays, a conclu le Colonel-major Samaké.

La représentante de l'Association des enfants des militaires vivant au Canada, Mme Koné Mah Fané a affirmé qu'il est du devoir de tous citoyens de venir en aide aux veuves de ces hommes qui, dans l'accomplissement de leurs missions ont perdu la vie pour l'éradication du terrorisme. Elle a, par la suite, remercié la Direction du Service Social des Armées pour les efforts qu'elle mène au quotidien en vue de faciliter l'épanouissement de ces familles respectives.

La cérémonie a pris fin par la remise des dons, suivie d'une prise de photo de famille.

Stagiaire Pascal DOUGNON / FAMA

Communiqué

Dans la nuit du 29 au 30 mars 2023, nous avons appris que notre confrère Juan BRANCO, avocat au barreau de Paris, arrivé à l'Aéroport Blaise Diagne au Sénégal, par vol de Royal Air Maroc, a été empêché de rentrer sur le territoire Sénégalais et rapatrié vers la France par les autorités de ce pays.

Notre Confrère Juan BRANCO venait au Sénégal pour prendre part, comme avocat, à l'audience du 30 mars 2023 devant la chambre correctionnelle du TGI hors classe de Dakar. Il avait été constitué depuis le 15 mars dernier par monsieur Ousmane SONKO pour faire partie de l'équipe d'Avocats chargée de sa défense.

Cette décision injuste, incompréhensible et arbitraire est une atteinte grave et inadmissible aux droits de la défense, à l'exercice de la profession d'Avocat et à la libre circulation des personnes.

Il s'agit d'un précédent dangereux pour l'ensemble de la profession d'Avocat parce qu'il constitue une entrave injustifiable qui interpelle au delà du Sénégal, tous ceux qui exercent la profession d'Avocat et qui pourraient demain subir le même sort, dans n'importe quel pays

du monde. Notre destin commun est d'être sans frontière et d'être présent chaque fois que notre mission de défense le commande.

La communauté internationale est prise à témoin sur les attaques intolérables perpétrées contre les avocats et les libertés.

Nous rappelons que dans la même affaire, des violences physiques ont été exercées sur un autre confrère, maître Ciré Cléodor Ly qui a été gazé et violenté en connaissance parfaite de sa qualité d'avocat.

Nous condamnons fermement et sans réserve ces comportements de l'Etat du Sénégal qui ne resteront pas sans suite et qui ont brisés la vitrine de l'Etat de droit et de la démocratie.

Ont signé: Cire Cléodor Ly, Masoghna Kane, Martin Diatta, Ablaye Tall, Babacar Ndiaye, Dabakh Malick, Amadou Diallo, Macodou Ndour, Kandiack François, Said Larifou, Guy Hervé Kam, Ndiaye Abdy Narcisse, Youssoupha Camara et Moussa Balde, avocats, membres du collectif des Avocats de monsieur Ousmane SONKO.





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Ségou : Forum Économique s'est ouvert sous la présidence de Dr Choguel K Maiga

Le premier ministre, chef du gouvernement, Docteur Choguel Kokalla MAIGA représentant le président de la transition, chef de l'Etat, le colonel Assimi Goïta a présidé, le jeudi 30 mars 2023, la cérémonie d'ouverture du Forum Economique de Ségou. Une initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, ce forum a pour objectif l'opérationnalisation des filières porteuses des régions en vue d'y réaliser des pôles de développement économique. Le chef de gouvernement a mis l'occasion à profit pour lancer un appel aux opérateurs économiques afin qu'ils facilitent l'accès aux produits alimentaires de première nécessité à la population pendant ce mois de ramadan...



Choguel Kokalla Maiga à la tribune du Forum Économique de Ségou

Pendant son intervention, le premier ministre a souligné que le présent Forum économique, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, est une opportunité pour le Secteur privé malien de s'approprier l'ensemble des politiques et stratégies publiques, mais aussi et surtout, les plans de développement adoptés par le Gouvernement et les collectivités territoriales pour impulser le développement économique de notre pays, en général, et de promouvoir la participation du secteur privé, en particulier. En effet, il a rappelé que le Mali, avec l'ac-

compagnement de ses Partenaires techniques et financiers, a entrepris, depuis quelques décennies, de profondes réformes, sur le plan politique et économique, visant à libéraliser l'économie nationale et faire du secteur privé le moteur de la croissance économique et du développement, à responsabiliser davantage les communautés à la base, organisées en collectivités territoriales, dans le cadre d'une décentralisation administrative.

A ses dires, l'Etat s'est recentré sur la régulation et l'impulsion de l'activité économique. A cet égard, le chef de gouvernement a indiqué

que plusieurs politiques et stratégies sectorielles ont été adoptées par le Gouvernement dans le souci d'une bonne coordination des efforts de l'ensemble des acteurs. « **Il s'agit, entre autres, de la Politique de Développement Agricole, la Politique de Développement Industriel, la Politique nationale de Développement du Commerce et la Stratégie nationale de Développement des Exportations** », a-t-il cité.

Ensuite le premier ministre, a signalé que la tenue du présent Forum cadre parfaitement avec les missions assignées à la Chambre de Commerce et d'Industrie, notamment l'organisation et la représentation professionnelle des personnes physiques et morales exerçant dans les différentes branches d'activités commerciales, industrielles et les services d'une part, et la proposition au Gouvernement de toute mesure, avis et informations, favorisant le développement des activités de ses ressortissants dans les domaines du commerce et des industries, d'autre part.

Par ailleurs, il a au nom du Président de la Transition, chef de l'Etat lancé un appel pressant à l'endroit de tous les opérateurs économiques, notamment aux commerçants, sans distinction de catégorie, pour qu'ils facilitent l'accès aux denrées de première nécessité à la population afin de leur permettre d'accomplir sereinement leurs obligations religieuses. Enfin, le chef de gouvernement a salué et félicité les membres du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali pour cette initiative, premier du genre, et de les encourager à poursuivre dans cette voie afin d'assurer efficacement son rôle d'interface entre l'Etat et ses ressortissants.

■ Maffenin Diarra

Cinquantenaire du CILSS : Les acteurs font le point !

Les travaux du lancement officiel des activités commémoratives du cinquantième anniversaire du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) ont été présidés par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga. C'était en présence du ministre du Développement Rural, Modibo Keita, du ministre délégué auprès du ministre du Développement Rural chargé de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba, des partenaires techniques et financiers, de Abdoulaye Mohamadou Secrétaire Exécutif du CILSS, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires. Le thème retenu est : « le CILSS, 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines ».

Objectif : créer un cadre d'échanges, de partage et de communication pour mettre en lumière les importants acquis et connaissances scientifiques engrangés par l'institution au profit de ses Etats membres et des vaillantes populations.

Le CILSS regroupe 13 Etats membres dont le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Le CILSS se propose, comme action, de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et de la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

Il a été créé le 12 Septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 1970.

Depuis sa création, le CILSS a été de toutes les batailles pour la sécurité alimentaire et la lutte contre les effets du changement climatique dans notre espace. Il a été pionnier dans divers domaines, notamment, la sécurité alimentaire, l'énergie solaire, la transformation des produits alimentaires, la recherche sur les questions démographiques entre autres.

Le Secrétaire Exécutif du CILSS, Abdoulaye Mohamadou a fait savoir que le choix de Bamako pour le lancement des activités du cinquantième anniversaire du CILSS n'est pas fortuit. C'est la

reconnaissance du rôle éminent que le Mali, membre fondateur du CILSS a joué dans l'institutionnalisation et la production du CILSS. Selon lui, le CILSS est né de la vision des 6 chefs d'Etats sahéniens qui se sont réunis le 12 septembre 1973 à Ouagadougou pour évaluer les effets de la sécheresse qui frappaient la région. Ces pères fondateurs ont très tôt perçu le défi que constitue le changement climatique, bien avant que le sujet ne soit au cœur de l'agenda international. Il a fait savoir que la création du CILSS est à la fois une réponse politique par la monopolisation de la solidarité régionale et une réponse technique pour prendre en charge les défis que causaient la sécurité et l'insécurité alimentaire.

Le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maiga a indiqué que la présence massive des membres du CILSS témoigne de leur foi et de leur confiance à l'institution. Il a rendu un vibrant hommage aux pères fondateurs de l'institution. Selon lui, le CILSS est un état d'esprit, une solidarité pour faire face à un destin commun. Il a remercié les Partenaires Techniques et Financiers, les peuples sahéniens, la communauté des partenaires : la BAD, la BID et tous les autres partenaires pour les efforts qu'ils déploient au quotidien pour le bien-être des populations.

■ Ibrahim Sanogo



20e assemblée de l'ARTAO : Des avancées et des défis intensifiés



L'hôtel Radisson collection abrite depuis hier mardi 28 mars 2023, la 20e Assemblée Générale de la Conférence des Régulateurs de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO). La cérémonie d'ouverture a été présidée par Alkaïdy Amar toure, secrétaire général du ministère de la communication, de l'économie numérique de la modernisation de l'administration, en présence d'Aliyu Yusuf Aboki, secrétaire exécutif de l'ARTAO, de Sékou Amadou Barry, président de l'ARTAO et Saidou Pona Sankaré, président de l'AMARTP.

En effet, l'ARTAO est une plate-forme à travers laquelle les régulateurs des télécommunications travaillent ensemble pour élargir l'accès aux services des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la sous-région. L'ARTAO encourage l'adoption des meilleures pratiques mondiales qui stimulent l'investissement dans les infrastructures et les services de télécommunications, fournissent des services moins chers à un plus grand nombre de citoyens et relient les personnes, les sociétés et les économies d'Afrique de l'Ouest et au-delà.

En campant le décor, le président de l'AMARTP, a rappelé qu'ARTAO était créé ici à Bamako en novembre 2002. Il s'est dit heureux d'accueillir l'auguste assemblée 20 ans plus tard au Mali avec les membres fondateurs.

Il a par ailleurs indiqué qu'ARTAO identifiait également les réglementations, politiques et pratiques de télécommunications les plus innovantes en Afrique de l'Ouest et facilite l'ap-

prentissage et l'adoption par les pays membres.

« Notre tâche principale est de travailler avec les membres pour réduire les obstacles de la disponibilité, de l'abordabilité, promouvoir la culture, alphabétisation et permettre à de plus en plus de personnes en Afrique de l'Ouest de devenir plus productives et d'améliorer leur accès aux économies locales, nationales et internationales grâce à l'utilisation des TIC », a-t-il dit.

Selon lui, les réformes engagées et sans cesse entretenues par nos gouvernements respectifs dans le cadre de l'ouverture du secteur, dont la régulation est confiée aux États membres de l'ARTAO.

« Grâce à ces réformes, et c'était le but qui leur était assigné, l'accès aux services de télécommunications s'est très largement démocratisé et sera le secteur qui soutient efficacement nos économies nationales notre organisation l'ARTAO a été l'espace, encore perfectible, d'échange entre nous pour optimiser le pilotage des réformes et donc du secteur », a-t-il martelé.

Quant au président de l'ARTAO, Sékou Amadou BARRY, il a affirmé que leur association ambitionne d'améliorer la vie de tous les Africains de l'Ouest, quel que soit leur vocation ou leur statut socio-économique grâce à une réglementation plus relative et plus efficace du réseau des télécommunications.

Le représentant du ministre de la Communication, de l'Économie numérique de la moder-

nisation de l'administration, a rappelé les efforts des États membres dans l'harmonisation du cadre politique et réglementaire des télécommunications en Afrique de l'Ouest.

Selon lui, le Secteur des Télécommunications est sans aucun doute celui qui a plus d'interactions avec d'autres secteurs comme celui du commerce, des banques, des jeux et de la sécurité et j'en passe. Il est le secteur qui compte le plus grand nombre d'utilisateurs de services, a-t-il ajouté. C'est pourquoi, insiste-t-il, il mérite la plus grande attention des différentes parties prenantes.

« Partant des déclarations des politiques sectorielles vers la fin des années 1990 à nos jours, avec l'émergence de la DATA, les réseaux de télécommunications n'arrêtent pas de nous surprendre et de nous émerveiller par leur contribution de plus en plus croissante dans le développement économique et social de nos pays. Ils offrent plus de services et de possibilités aux utilisateurs qui sont, de plus en plus, exigeants sur la qualité de service », a-t-il affirmé.

Il a ainsi suggéré que les Départements ministériels et responsables de la politique du Secteur se doivent d'anticiper sur la transformation digitale de la société et la qualité des services offerts aux populations.

« Mais, cela ne peut se faire sans la collaboration des Régulateurs que vous êtes. D'où nos attentes à recevoir de vous, les Régulateurs, des propositions, des conseils et des orientations au secteur bien pensé autour des défis et des opportunités liés au développement numérique, aux projets et programmes relatifs aux télécommunications de développement en fixant les stratégies et les objectifs de développement des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ».

Il s'est par ailleurs réjoui de constater que depuis plusieurs années les populations africaines manifestent un intérêt considérablement accru pour l'utilisation des services de Télécommunications.

« Le marché des Télécommunications, qui se construit tous les jours, doit trouver une place choix et une cohérence soutenue dans les objectifs des politiques publiques de nos États respectifs », a-t-il conclu.

PAR CHRISTELLE KONE
Source : Info Matin

Indice mondial du terrorisme (GTI) sur l'impact des terroristes : Le sahel, la région la plus touchée

Le Mali parmi les 4 pays les plus affectés au monde avec 272 attaques faisant 944 décès

Le dernier rapport de l'indice 2023 du terrorisme mondial a constaté que le nombre d'attaques des terroristes dans le Sahel a diminué de 9%, mais celles-ci étaient beaucoup plus meurtrières pour atteindre 6701 décès dans le monde.

En Afrique, le Burkina Faso est le 1er pays sur le continent et le 2ème pays au monde le plus touché, selon l'Indice mondial du terrorisme (GTI) 2023, un rapport publié par l'Institut pour l'économie et la paix (IEP). Et le Mali, malgré les efforts des autorités en termes d'acquisition d'équipements militaires, figure dans le

Top 4 funeste des pays les plus touchés en 2022 avec 272 attaques faisant 944 décès.

L'indice mondial du terrorisme (GTI) est une étude approfondie analysant l'impact du terrorisme pour 163 pays couvrant 99,7 % de la population mondiale. Ce rapport périodique rendu public par l'Institut pour l'économie et la paix (IEP) considère la région du Sahel en Afrique subsaharienne désormais comme l'épicentre du terrorisme... représentant plus de décès dus au terrorisme en 2022 que l'Asie du Sud et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) réunis.

Selon le rapport, les dix pays les plus touchés par le terrorisme en 2022 demeurent les mêmes comparativement en 2021, mais le

classement a changé pour six des dix pays. L'Afghanistan a maintenu sa position de pays le plus touché par le terrorisme, pour la quatrième année consécutive. Il a été suivi par le Burkina Faso, qui a augmenté de la quatrième à la deuxième place. La Somalie a maintenu sa troisième place pour la sixième année consécutive.

Avec 8 564 victimes, le Burkina Faso occupe la 2e place mondiale des pays les plus touchés en 2022, juste derrière l'Afghanistan, classé premier pays depuis 2019. Le pays a enregistré 310 incidents terroristes en 2022 contre 224 en 2021.

Le Mali a gagné trois places et le Pakistan a gagné quatre places pour être respectivement quatrième et sixième de l'indice ; tandis que l'Irak a chuté de quatre places à la septième place. Le septième c'est la Somalie. Le Nigéria est à la 8e place, suivi de la Birmanie et le Niger à la 10e place.

Par ailleurs, en termes de région ou d'espace, le Sahel est l'épicentre des attaques terroristes en 2022 où opèrent plusieurs groupes terroristes.

«Dans tout le Sahel, 22 074 personnes ont été



tuées dans 6 408 attaques terroristes entre 2007 et 2022», indique le rapport. « Le Terrorisme était la plus concentrée dans la région sahélienne de l'Afrique sub-saharienne, où 65 % des attaques dans la région ont eu lieu dans les dix pays du Sahel. Plus de 88 % des attaques terroristes en 2022 se sont produites dans le cadre d'un conflit zones », précise le document signalant que le Sahel est la région la plus touchée, représentant 43 % des décès dus au terrorisme mondial, 7 % de plus que l'année précédente.

Par ailleurs, l'indice révèle que les régions proches des frontières avec le Niger, le Bénin et le Mali ont enregistré 71% de toutes les attaques en 2022. Quelque 448 décès ont été enregistrés dans la région du Sahel. Également, des voisins des Etats du Sahel comme le Bénin et le Togo comptent parmi les dix pires scores du Global Terrorism Index (GTI). Ceux-ci ont également connu une augmentation d'activités terroristes en 2022 enregistrant au-dessus dix morts pour la première fois.

L'horreur du terrorisme au Mali

En dépit des efforts en termes de renforcement de la capacité opérationnelle des forces armées maliennes par les autorités, en 2022, le Mali a enregistré son plus grand nombre de décès dus à terrorisme au cours de la dernière décennie, alors même que le nombre d'attaques a diminué de 20%.

En revanche, le nombre de décès a augmenté de plus de 50 %, entraînant une augmentation substantielle de la létalité des attaques. En 2022, les attaques terroristes au Mali ont tué en moyenne 3,5 personnes par attaque, contre 1,7 personne par attaque l'année précédente. Cette tendance montre que les attaques sont beaucoup meurtrières.

Au cours de la même période, les militaires et les civils ont été les cibles dans la majorité des attaques terroristes, avec 98 attaques contre chaque groupe.

« Les civils ont représenté plus de 64 % des décès, soit 607 décès, suivi par l'armée 20 % soit 188 morts. L'attaque la plus meurtrière a été une attaque armée contre plusieurs villages de la région de Mopti, entraînant la mort de 110 civils », soutient le document. La zone dite des trois frontalières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso continue d'être la

zone la plus touchée par les attaques terroristes, représentant plus de 60 % des attaques au Mali en 2022, selon GTI.

La région de Gao a enregistré 494 décès en 2022, soit plus du triple des décès dans la région en 2021, précise le rapport, ajoutant que l'Etat islamique est l'auteur des plus grandes attaques sur le territoire malien soit deux fois plus élevés que les décès du JNIM. Par ailleurs, au plan national, selon l'Indice mondial du terrorisme, notre pays a enregistré 272 incidents faisant 944 décès et 376 blessés avec 24 prises d'otages.

Les civils touchés

Selon l'indice mondial du terrorisme (GTI), les attaques terroristes dans le monde ont pourtant diminué en 2022 pour la 1ère fois depuis 2019, avec une baisse de 28% par rapport à 2021. Elles sont passées de 5463 à 3955. La plupart des attaques terroristes sont perpétrées par l'Etat islamique, les Shebabs, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et le Front de libération du Balouchistan à l'ouest du Pakistan.

Le nombre total des décès a également chuté de près de 9% par rapport à 2021 passant de 7328 à 6701 décès. Pourtant au Burkina Faso, 1.135 décès ont été enregistrés, soit une hausse de 50% par rapport à l'année 2021, selon la même source.

Selon l'étude, plus de la moitié des 1.135 morts étaient des civils. Les civils constituent,

pour la 4e année consécutive, la cible des terroristes avec 642 décès soit plus de 57% de ces décès. Au total, une augmentation de 29% par rapport à 2021 où 497 civils avaient perdu la vie.

De façon générale, en 2022, les décès dus au terrorisme ont diminué de 9 % pour atteindre 6 701 décès, après être resté stable au cours des quatre années précédentes, indique le rapport.

Selon le document, il s'agit d'une baisse de 38 % par rapport au sommet de 2015, lorsque 10 881 décès ont été enregistrés. Les attentats terroristes ont également diminué en 2022 pour la première fois depuis 2019, avec une baisse de 28 % par rapport à 5 463 en 2021 à 3 955.

Ces plus grandes attaques sont l'œuvre de quatre groupes terroristes à savoir État islamique (EI), Al-Shabaab, Jamaat Nusrat Al-Islam wal Muslimeen (JNIM) et Libération du Balouchistan Army (BLA). Ces quatre groupes sont responsables de 3 129 décès dus au terrorisme, soit 47% du total des décès dus au terrorisme dans le monde, affirme l'étude, précisant que L'État islamique (EI) et ses affiliés sont restés le groupe terroriste le plus meurtrier au monde en 2022 pour la huitième année consécutive, avec des attaques dans 21 pays. Par ailleurs, 2 431 autres décès soit 36 % ne sont attribués à aucune organisation.

PAR SIKOU BAH
Source : Info Matin





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Élections communales, cherté de la vie, EDM : Le CADRE tient les autorités pour responsables !



Dans un communiqué en date du 29 mars 2023, Le cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel note d'abord la non-convocation du collège électoral qui était prévu selon les autorités pour le 22 mars dernier. Dans ce même communiqué, le CADRE n'a pas passé sous silence la cherté de la vie en invitant les autorités à « stabiliser les prix ». Le CARDE a exprimé « son incompréhension face au silence de EDM et des autorités » face aux « délestages intempestifs ». Lisez le communiqué ci-dessous.

Lire en encadré l'intégralité du communiqué du cadre

■ Binadjon Dombia

CADRE DE PARTIS ET REGROUPEMENTS POLITIQUES POUR LE RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL.

COMMUNIQUÉ N°11/PC-2 SUR LA DURÉE DE LA TRANSITION ET LA MISE EN PLACE DES DÉMEMBREMENTS DE L'AIGE

Le cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel note que le collège électoral pour les élections communales devant être convoqué le 22 mars 2023 ne l'a pas été. Cela implique que les élections en question n'auront pas lieu à la date librement arrêtée et proposée par les Autorités maliennes. Ce qui constitue un deuxième rendez-vous manqué avec le peuple et la communauté internationale, toute chose ayant un impact sur la durée de la Transition.

Le CADRE tient les Autorités pour seuls responsables de ce qu'il en résultera, mais les exhorte toutefois à tout mettre en œuvre pour que le délai supplémentaire de 24 mois fixé à la Transition soit respecté. Dans ce contexte, le CADRE dénonce vigoureusement les conditions de mise en œuvre en cours des démembrements de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections-AIGE. Ce, au regard de l'impréparation de l'Administration qui n'a pas visiblement intégré la nouvelle réorganisation territoriale et des tentatives d'instrumentalisation du processus.

Outre le fait de s'inquiéter sur la durée de la Transition, à la suite du non-respect du chronogramme électoral, le CADRE dénonce avec véhémence la gestion des autorités actuelles relativement aux sujets qui suivent.

1. Sur la cherté de la vie

Le CADRE note une hausse continue et vertigineuse des prix des produits de consommation courante en ce mois saint de Ramadan, pendant lequel les dépenses familiales sont particulièrement à la hausse.

Il salue la résilience du Peuple malien, déjà meurtri par les effets de l'insécurité et de l'embargo, et regrette l'incapacité du Gouvernement à juguler les prix. Face à cette situation, le CADRE invite le Gouvernement à stabiliser les prix, à subventionner les produits et, afin de permettre à nos concitoyens de faire face à la situation, à augmenter sans délai le pouvoir d'achat de la population.

2. Sur les coupures de courant (délestages) : Le CADRE regrette les délestages intempestifs et s'offusque de l'incapacité de EDM à assurer le service de l'électricité. Il affirme son incompréhension face au silence de EDM et des autorités. Le CADRE engage les Autorités à trouver immédiatement des solutions à ces délestages qui, outre les dégâts causés aux appareils, ont pour effet d'affecter gravement toute l'activité économique et surtout pour conséquence de priver de revenus nos compatriotes, plus particulièrement ceux dont l'activité dépend exclusivement de l'électricité, à savoir, entre autres, les alimentations, les médecins libéraux, les pharmaciens, les mécaniciens, les tailleurs, les boutiquiers, les vendeurs de poissons, de viande, de lait, les vulcanisateurs, les quincailliers et tous les autres.

Les délestages étant consécutifs à l'incompétence et à la mauvaise gestion, le CADRE demande des sanctions contre les responsables dirigeants de la société de distribution et la tutelle politique.

3. Sur la procédure de dissolution engagée à l'encontre du parti PSDA : Le CADRE se dit surpris par l'action en dissolution engagée par les Autorités contre le PSDA et ex-

prime sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à cette initiative constituant une nouvelle étape dans la restriction des droits et des libertés.

En effet, la procédure de dissolution est initiée alors que le PSDA n'a pas d'abord été reconnu coupable des faits prévus aux articles 9, 12, 25, 47 et 50 de la Loi n° 05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques, culpabilité préalable à toute dissolution.

Le CADRE en conclut que cette procédure concernant le PSDA cache en réalité une certaine volonté de réduire au silence les hommes et les partis politiques qui ont une voix discordante.

Raison pour laquelle il condamne sans réserve et avec la dernière rigueur cette tentative, apporte son plein et entier soutien au PSDA et en appelle à la mobilisation des démocrates et des patriotes pour faire barrage à ce projet qui, s'il se réalise, sera, à n'en pas douter, étendu à d'autres.

Bamako, le 29 mars 2023

Le Directoire

ONT SIGNÉ :

Les Présidents des Partis et Regroupements Politiques : EPM, ARP, NVPM, ASMA-CFP, ADRP, CNDP, CVCRT.

Référendum pour l'adoption de la nouvelle constitution : Choguel appelle à un vote massif

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, a présidé ce mardi 28 mars 2023, l'ouverture d'une session d'appropriation du projet de constitution à l'attention des membres du gouvernement, au CICB. Initiée par le ministère de la refondation de l'état ; en collaboration avec le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et celui délégué auprès du premier ministre, chargé des réformes politiques et institutionnelles, cette rencontre vise à permettre au gouvernement d'élaborer une stratégie de vulgarisation du projet de constitution.

Outre le Premier ministre, la rencontre a enregistré la présence effective de plusieurs membres du Gouvernement ; des membres du Comité de pilotage de la stratégie de vulgarisation du Projet de Constitution ; des experts et membres de la Commission de rédaction et de finalisation dudit Projet. A l'entame de son propos, le ministre de la Refondation de l'Etat, le Pr Ibrahim Ikassa MAIGA, a rappelé qu'après la remise du Projet finalisé, le 27 février dernier, le Président de la transition, le Colonel Assimi GOITA, a instruit le Gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres du 1er mars 2023, d'entreprendre les mesures nécessaires pour une large vulgarisation du projet de constitution auprès des forces vives de la nation, à l'intérieur comme à l'extérieur du Mali.

L'objectif étant d'informer le Peuple qui est l'acteur essentiel du processus de réforme constitutionnelle sur l'esprit et le contenu du projet de constitution en vue d'une meilleure participation au scrutin référendaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette instruction présidentielle, un Comité de pilotage de la stratégie de vulgarisation du Projet de Constitution a été créé par un décret de la Primature et placé auprès du ministre de la Refondation.

La rencontre d'hier mardi 28 mars 2023 avait pour but de permettre aux membres du Comité de pilotage d'appréhender le contenu et l'esprit du Projet de Constitution et d'aider à la conception des éléments de langages ainsi que les supports documentaires de la stratégie nationale de vulgarisation.

Elle a été une occasion pour les membres du gouvernement et du Comité de pilotage de se pencher sur les innovations du Projet de Constitution.

Avant de terminer, le ministre de la Refondation a invité les participants à cette session à une synergie d'actions en vue d'assurer une



meilleure appropriation du Projet de Constitution. A la suite de son intervention, les deux experts, à savoir : le Pr Harouna DIALLO et le Pr Jermie COULIBALY, ont décortiqué les innovations majeures contenues dans le Projet de Constitution.

Pour sa part, le Premier ministre, le Dr Choguel Kokalla MAIGA, a invité les membres du gouvernement à s'approprier ce Projet de Constitution qu'il présente comme un texte fondateur de la nouvelle République du Mali.

Cette rencontre se tient au moment où la contestation contre l'initiative présidentielle divise les acteurs politiques.

Pour le Premier ministre, ceux qui contestent le Projet de Constitution sont dans leur droit, car nous sommes en démocratie. Il a expliqué que le Président avait tout mis en œuvre pour que le processus d'élaboration de cette nouvelle Constitution soit le plus inclusif possible en créant dans un premier temps une Commission d'élaboration ; puis une commission de finalisation de la nouvelle Constitution. L'occasion était également bonne pour le Chef du gouvernement de rappeler que les assises nationales de la refondation étaient à la base de l'action gouvernementale.

«Les assises nationales ont demandé qu'il y ait une nouvelle Constitution ; et le Président

n'a d'autre choix que de donner corps à ce que le Peuple a demandé», a-t-il tranché.

Pour la pleine réussite de cette initiative présidentielle, il appartient, dit-il, au gouvernement, à la classe politique qui soutient la transition et autres acteurs de média, d'expliquer au Peuple les enjeux de cette nouvelle Constitution.

«Il ne faut pas prendre pour ennemis ceux qui ne sont pas d'accords.», a-t-il conseillé. Pour le Premier ministre, il s'agit d'aller à la confrontation des arguments pour convaincre. «Il faut qu'on gagne haut la main. Il faut que ceux qui sont d'accords se mettent au travail», a-t-il galvanisé. « Le Président a déjà fini son boulot, il attend de compter les voix. Je suis en train de voir si c'est entre 75 et 90 % de voix, sinon même plus», a-t-il tablé.

Il faut que chacun joue son rôle. Pour ce faire, le Premier a invité chaque département ministère à élaborer une stratégie de vulgarisation de la Nouvelle Constitution. «Au niveau des ministères, il faut mobiliser les cadres pour faire accepter cette Constitution», a-t-il conclu.

Par Abdoulaye OUATTARA
Source : Info Matin

Sachet plastique non biodégradable : Un produit interdit, mais très utilisé !

La commercialisation et l'usage des sachets plastiques est fortement ancrée dans les habitudes des maliens. Que ça soit chez le boutiquier du quartier, les épicières du marché, les vendeurs d'habits, les vendeuses de nourriture etc., les sachets plastiques non biodégradables font partie intégrante de la vie des Maliens. Alors qu'ils sont interdits par la loi malienne...



Selon la loi n° 2012-003 du 23 janvier 2012, la production, l'importation, la détention, la commercialisation et l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables et de granulés non biodégradables destinés à la fabrication desdits sachets sont interdites en République du Mali. Pourtant, des années après l'adoption de ladite loi, l'on peut dire sans se tromper que les sachets plastiques occupent toujours une place considérable dans la vie des populations. Dans chaque famille, boutique et marché les sachets sont utilisés pour diverses fins. Les spécialistes de la santé et de l'environnement sont pourtant clairs là-dessus : « **les sachets plastiques sont néfastes pour la santé de l'Homme et sont en partie responsables du réchauffement climatique** ».

Fouseyni D'aou se rappelle encore de l'adoption de ladite loi. « **Il y a près d'une décennie que les plus hautes autorités du Mali avaient promis de mettre fin à la commercialisation et à l'utilisation des sachets plastiques. C'était un ouf de soulagement**

pour nous qui savons les innombrables conséquences de sachets plastiques pour les hommes et l'environnement. Malheureusement, jusqu'à présent au Mali, presque tous les produits et les articles sont emballés dans des sachets plastiques qui sont rejetés dans la nature très souvent après un usage unique » regrette notre interrogé.

Avant tout propos, le sexagénaire Lamine Dembélé, cultivateur dans la région de Koutiala, fait savoir que les sachets plastiques impactent beaucoup la qualité de la culture notamment dans les zones rurales. « **Les aliments sont pollués par des sachets plastiques. Selon les experts, les sachets dont nous ne pouvons nous passer sont à base de pétrole et d'eau. C'est pourquoi ils sont très efficaces pour faire du feu** » explique-t-il.

Sur le coup, Djènèba Doumbia, restauratrice ne cache pas sa colère. « **Il y a de grands intellectuels qui viennent acheter de la nourriture dans mon restaurant. Et s'ils**

achètent de la boisson cannette, ils demandent un sachet plastique. À un moment sans vous mentir, j'ai essayé de faire mon commerce sans sachet plastique ; mais ça ne marchait pas à tous les coups ! Les gens réclament toujours et encore ce produit qui est censé être interdit. La population est en partie responsable de cette situation, mais on ne voit que nous les vendeuses qui nous en servons ».

Malgré les différentes campagnes de sensibilisation menées en la matière et l'adoption de la loi portant son interdiction, on assiste quand même à une utilisation et dispersion quotidienne et anarchique des sachets plastiques non biodégradables. Si vous êtes du Mali, il est quasiment impossible de passer une seule journée sans remarquer des sachets jetés à même le sol dans les caniveaux, les dépotoirs, rues, champs... Une situation qui reste des plus préoccupants et interpelle les autorités.

Siguéta Salimata DEMBELE

Lutte contre le terrorisme : Les Polices de la CEDEAO harmonisent leurs points de vue à Niamey

Les autorités policières des Etats de la CEDEAO conjuguent leurs efforts pour venir à bout de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest. Ce mercredi 29 mars 2023, une réunion du Comité des Chefs de Services de Sécurité (CCSS) de la CEDEAO s'est tenue à Niamey, au Niger, sous la houlette du ministre nigérien de l'Intérieur et de la Décentralisation, Hamadou Adamou Souley...

Cette réunion, qui a eu pour cadre le Centre International de Conférences Mahatma Gandhi de Niamey, s'inscrit dans la droite ligne de la volonté des Chefs d'Etat de la Communauté ouest-africaine de créer une plateforme de coordination et de coopération entre les différentes structures des différents pays membres.

Pour l'occasion, ce sont les structures policières qui ont décidé de travailler en synergie afin de faire face au terrorisme rampant dans la sous-région.

Ainsi, pour le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Décentralisation, au regard des contingences et des défis de plus en plus complexes qu'impose l'environnement sécuritaire actuel, il n'y a « point de répit, car le terrorisme sape la réalisation de la démocratie, du développement et de la pleine jouissance des droits humains ». C'est pourquoi, il a souligné l'impérieuse nécessité « de combattre le ter-

rorisme et toutes les formes de criminalité de façon coordonnée et sans faiblesse ».

Cette rencontre d'échanges, faut-il le souligner, s'est tenue en présence du Directeur général de la police nationale (DGPN), le Commissaire Général de Police Oumarou Moussa qui a souhaité la bienvenue à tous les participants représentant les forces de police de tous les pays membres de la CEDEAO.

Le CCPAO avant

Bien avant le Comité des Chefs de Services de Sécurité, le Comité des Chefs de Police d'Afrique de l'Ouest (CCPAO) a tenu la veille mardi 28 mars 2023, dans le même endroit, au Centre International de Conférences Mahatma Gandhi de Niamey, sa 17ème rencontre, toujours en présence du ministre Hamadou Adamou Souley. Organisée conjointement par la CEDEAO via la Commission paix et sécurité et

le Niger, cette Assemblée Générale est une rencontre statutaire annuelle mais qui, depuis deux (2) ans n'a pu avoir lieu du fait des contraintes liées à la pandémie de la Covid19. Le Directeur Général de la Police Nigérienne (DGPN) a, dans son mot de bienvenue, exprimé sa grande satisfaction quant à la tenue officielle et la participation de tous, à cette 17ème Assemblée Générale au Niger placée sous le thème: "Perspectives policières dans la lutte contre le terrorisme au Sahel".

Pour le DGPN, ce thème cadre parfaitement, au regard de la situation sécuritaire qui prévaut dans la sous-région, notamment les récentes attaques terroristes perpétrées au Burkina Faso, au Bénin, au Niger, au Mali et au Nigéria. Une mutualisation des efforts pour la quiétude sociale de notre espace commun (CEDEAO) et des dispositions urgentes doivent être prises, a-t-il indiqué.

Le ministre de l'Intérieur a, quant à lui, remercié les partenaires, comme INTERPOL et notamment la CEDEAO, pour avoir porté le choix sur le Niger pour abriter cette 17ème Assemblée Générale des Chefs de Police de la CEDEAO. Bien que souligné par le président en exercice de la CCPAO dans son allocution, Hamadou Adamou Souley a rappelé aux différents chefs de Police de la CEDEAO, que leurs réflexions doivent aboutir à des solutions plus opérationnelles afin de venir à bout des différentes formes de criminalité transnationale organisée, qui font le lit de la pauvreté et plombent le développement socio-économique des États de l'Afrique de l'ouest.

■ Binadjan Dombia



Diplomatie : La Russie prend le dessus sur l'Occident dans ses relations avec l'Afrique et l'Asie

Les succès diplomatiques russes en Afrique et en Asie surpassent notablement ceux de l'Occident, selon un parlementaire du Congo-Brazzaville. "Les superpuissances souhaitent que les pays d'Afrique et d'Asie choisissent un camp, mais cette fois, ils ne peuvent pas si facilement être amenés à choisir. Moscou le comprend, pas l'Occident."

Les relations de l'Occident avec l'Afrique et l'Asie sont au bord de l'effondrement, au profit de la Russie, selon Jérémy Lissouba, député du Parlement de la République du Congo.

Ces 12 derniers mois, des dirigeants comme le Président français Emmanuel Macron, le chancelier allemand Olaf Scholz, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, son homologue chinois Qin Gang, le secrétaire d'État américain Antony Blinken et la vice-Présidente américaine Kamala Harris ne sont que

quelques-uns de ceux à s'être rendus en Afrique.

Selon M.Lissouba, chacune de ces superpuissances souhaite que les pays d'Afrique et d'Asie choisissent un camp.

"Contrairement au siècle précédent, cependant, cette fois-ci, ces pays ne peuvent pas être amenés à choisir si facilement, et ils ne devraient pas non plus être obligés de le faire. La Russie le comprend. L'Occident non", a-t-il déclaré dans un entretien à Politico.

Le pétard mouillé de Macron

Il a indiqué que l'Afrique avait été réticente à condamner ouvertement les actions de Moscou en Ukraine ou à participer aux efforts occidentaux pour le sanctionner et l'isoler.

Plusieurs pays africains, notamment le Malawi ou le Congo-Brazzaville, entretiennent des rapports d'amitié avec la Russie.

Plus encore, l'offensive de charme menée par Sergueï Lavrov – qui s'est rendu en Afrique du Sud, en Eswatini, en Angola, en Érythrée, au Mali, au Soudan et en Mauritanie depuis janvier – "nourrit les attitudes pro-russes sur tout le continent, et contraste fortement avec le pétard mouillé qui était la récente aventure africaine de Macron".

"Nous avons besoin d'un changement de mentalité, et que l'Occident comprenne que les pays en développement ne sont pas inconscients des nombreuses contradictions de la rhétorique et de la pratique qui caractérisent le monde tel que nous le connaissons", résume le parlementaire.

Copyright Malijet © 2008 - 2023. Tous droits réservés

Source : Sputnik Afrique



Basketball CM féminine U-19 Espagne 2023 : Le Mali dans le groupe des championnes du monde en titre



Le tirage au sort du 15e mondial de basketball féminin chez les U-19 a été effectué, lundi à Madrid dans la capitale Espagnole. À l'issue de ce tirage, le Mali a été placé dans la poule "B" en compagnie des Américaines, détentrices du trophée et record-women de la compétition avec neuf (9) titres sur quinze (15), de l'Allemagne et du Taipei Chinois.

Les douze (12) autres équipes sont réparties comme suit :

Groupe A : Argentine, Espagne, Australie finaliste des deux dernières éditions, et France.

Groupe C : Japon, Lituanie, Brésil et Italie.

Groupe D : Égypte, la deuxième nation africaine, le Canada, la Chine et la République Tchèque.

Le Mali, qui a réalisé la meilleure performance africaine dans cette compétition lors de la dernière édition en Hongrie en terminant 4e, va essayer de rééditer l'exploit ou même de faire mieux.

Pour rappel, la compétition se déroulera du 15 au 23 juillet prochain en Espagne.

S.Guindo/Malijet.com





Bélier (21 mars - 19 avril)

Mieux que personne, vous savez apaiser l'ambiance. Votre autorité rassure vos collaborateurs. Votre chef pourrait vous convoquer pour une évolution. Peu à peu, vous avancez vers un poste idéal. Mais des étapes sont encore utiles pour être épanoui.

Économiser est nécessaire. Uranus en Taureau vous donne des journées intenses. Vous faites des dépenses pour compenser. Ces frais peuvent concerner différentes choses. Des articles pour votre voiture et l'habitation vous plaisent. Fixez une limite.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Très déterminé, rien ne pourra vous détourner de vos objectifs professionnels. Ce serait plutôt un bon point, sauf que vous n'en ferez qu'à votre tête et que vous n'écoutez pas vos collègues qui vous reprocheront de ne pas tenir compte de leurs avis.

Saturne l'économe et Pluton l'intransigeant surveilleront votre gestion. À vous d'être rigoureux, car ils auront l'œil et traqueront les failles, sans concession. Ils seront aussi de bons conseils en vous suggérant de placer convenablement votre argent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les astres vous soutiennent professionnellement. Si vous vous lancez dans une nouvelle réalisation, même chose, vous êtes épaulé. Vous pourriez obtenir une aide financière pour finaliser un projet. C'est un bon départ qui s'avère positif pour la suite.

Des mouvements financiers sur vos comptes vous feront sûrement penser que votre situation bancaire ne va pas si mal que cela, même après la période des fêtes. Restez prudent, car le temps d'un instant, une dépense imprévue va venir vous faire douter.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous risquez de vous exprimer de façon incorrecte au travail. Le carré Mercure/Uranus amène contradiction et refus de la discussion ! Prudence, car vos collègues ne sont pas habitués à vos sautes d'humeur, restez dans le contrôle, vous pourriez les décevoir.

Une vigilance s'impose aujourd'hui concernant votre argent. Vous risquez, de par le carré Vénus/Mars, de faire des dépenses inconsidérées pendant cette journée. Essayez, dans la mesure du possible, d'épargner votre porte-monnaie de votre mauvaise humeur !



Lion (22 juillet - 23 août)

L'activité professionnelle vous fatigue. Le stress et l'attente de résultats entraînent des difficultés. L'ambiance devient pesante. Les collègues qui étaient vos amis, deviennent vos rivaux. Il est préférable de garder vos distances avec un collaborateur.

Les frais ne sont plus ce qu'ils étaient. Vous devez revoir votre façon de dépenser. L'argent doit d'abord passer par des charges. Les achats liés aux gadgets sont mis de côté. Vous devez freiner aussi sur les délicates attentions qui font plaisir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous serez amené à vous exprimer dans votre sphère professionnelle et vous aurez intérêt à mettre sérieusement au point vos arguments. Votre sens analytique jouera en votre faveur et vous donnera quelques bons points pour être écouté attentivement.

On vous présentera une proposition qui ne correspondra pas du tout à vos attentes. Vous aurez donc tout intérêt à la refuser. En cherchant activement, vous pourriez tout à fait rebondir sur une autre opportunité, qui vous sera bien plus profitable.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des changements s'annoncent dans le travail, il semblerait que vous ne soyez pas prêt à les recevoir. Vous n'êtes pas dans un bon état d'esprit, du coup vous avez du mal à vous concentrer sur le professionnel. Faites une pause de 24 heures.

Les astres vous recommandent de faire attention à vos dépenses. Votre budget n'est pas aussi stable que vous le pensez, même si vous essayez de vous persuader du contraire. Faire un effort est la meilleure décision que vous pouvez prendre actuellement.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre nervosité et votre impulsivité vous jouent des tours au travail. Vous ne supportez ni autorité ni obligations, aujourd'hui ! En plus, vous vous sentez découragé et avez l'impression que tout se ligue contre vous, l'impuissance vous envahit.

De la prudence vous est demandée, car le carré Mars/Vénus peut vous pousser à faire des dépenses excessives. Votre nervosité d'aujourd'hui risque de se décharger sur votre porte-monnaie ! Essayez d'éviter d'en arriver là, vous pourriez le regretter.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous guidez facilement vos collaborateurs dans l'activité. Les tâches peuvent se faire dans de nouveaux bureaux. Du remue-ménage arrive dans votre service. Il faut s'adapter rapidement ! Une formation est possible. Elle devrait apporter des bagages.

Vous êtes raisonnable quand cela est nécessaire. En ce moment, vous commencez à réaliser des économies. Il faut faire attention aux coups de cœur. Des gadgets, sacs et accessoires pour les voyages, vous attirent ! Dépensez en payant en plusieurs fois.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous vous fiez à votre intuition pour prendre la bonne direction. Votre charisme, mélange subtil de bienveillance et de fermeté vous ouvrira des portes. Dans le travail, ces deux qualités vous permettront de gagner la confiance de votre hiérarchie.

Focus sur vos finances avec un Soleil pris en sandwich entre Pluton et Mercure. Vous devrez être attentif aux dépenses inutiles. En affaire, rien ne sera gagné non plus et malgré vos efforts, une négociation risquera de piétiner ou être dans une impasse.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous recevez le soutien tant attendu côté professionnel. Il était temps ! Cependant, vous êtes face à un choix important, avec pour possibilité de faire évoluer un projet ou celle de prendre une direction opposée. Il n'y a que vous pour décider.

Réduire les coûts surtout après la période des fêtes vous aidera à faire des économies. Des petits gains provenant d'activités occasionnelles vous permettent de gagner des bonus, c'est l'occasion de ne pas toucher à votre salaire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Mars étant mal aspecté aujourd'hui, les relations au travail sont compliquées. Vous êtes de mauvaise humeur, nerveux et même susceptible, ce qui n'arrange rien. Toutes les mauvaises conditions sont réunies pour vous gâcher votre journée professionnelle !

Soyez vigilant aujourd'hui, car le carré Vénus/Mars risque de vous amener également des perturbations dans vos finances. Effectivement, vous pourriez faire des dépenses inconsidérées et même parfois excessives, la prudence s'impose dans ce domaine.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

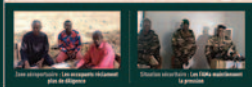
1273 Malikilé



1274 Malikilé



1275 Malikilé



1276 Malikilé



1277 Malikilé



1278 Malikilé



1279 Malikilé



1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23